



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
24 juin 2015
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Groupe de travail sur le cadre stratégique

et le budget-programme

Soixante et onzième session

Genève, 7-9 septembre 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED
 - a) Évaluation des activités de la CNUCED : aperçu général;
 - b) Évaluation externe du sous-programme 3 de la CNUCED : Commerce international;
 - c) Suite donnée aux évaluations : Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED : Investissement et entreprises;
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-douzième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président/Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa soixante et onzième session sera un représentant d'un des États



membres de la liste C, et le Vice-Président/Rapporteur un représentant d'un des États membres de la liste B.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session, tel qu'il figure dans la section I plus haut.

Documentation

TD/B/WP/271

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

3. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail sera saisi du rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur l'examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement (TD/B/WP/272), qui porte sur des activités menées en 2014. Ce rapport est soumis à la fois au Groupe de travail à sa soixante et onzième session et au Conseil du commerce et du développement à sa soixante-deuxième session. Il contient des données d'analyse sur les différentes sources de financement des activités de coopération technique de la CNUCED – à savoir sur les contributions volontaires et leur répartition par domaine thématique et par région ou pays – ainsi qu'un aperçu général actualisé de la structure et des principales caractéristiques des programmes et projets de coopération technique de la CNUCED.

4. L'annexe I du rapport susmentionné (TD/B/WP/272/Add.1) passe en revue les activités de coopération technique menées en 2014 au titre des divers programmes et projets. Elle contient, outre des éléments de fond sur les activités, des renseignements sur leur impact et leurs résultats.

5. L'annexe II du rapport susmentionné (TD/B/WP/272/Add.2) fournit des données sur les contributions financières, les dépenses au titre des projets et la répartition des activités entre les régions et les programmes. Elle contient également une liste des projets qui étaient en cours d'exécution en 2014.

6. Au titre de ce point de l'ordre du jour, et conformément au paragraphe 220 de l'Accord d'Accra et au paragraphe 7 de la décision 495 (LV) du Conseil du commerce et du développement, les bénéficiaires, les donateurs et le secrétariat auront aussi la possibilité de dialoguer et de se consulter sur toutes les questions concernant les activités de coopération technique de la CNUCED.

Documentation

TD/B/WP/272

Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

TD/B/WP/272/Add.1

Review of the technical cooperation activities of UNCTAD and their financing – Annex I : Review of activities undertaken in 2014 (en anglais uniquement)

TD/B/WP/272/Add.2

Review of the technical cooperation activities of UNCTAD and their financing – Annex II : Statistical tables (en anglais uniquement)

Point 4**Évaluation des activités de la CNUCED****a) Évaluation des activités de la CNUCED : aperçu général**

7. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail sera saisi du rapport du Secrétaire général de la CNUCED intitulé « Évaluation des activités de la CNUCED : aperçu général » (TD/B/WP/273), qui présente les résultats d'évaluations réalisées entre avril 2014 et mars 2015. Ce rapport contient les principaux messages et recommandations découlant de chaque évaluation, qui pourront utilement contribuer à l'évaluation, à la conception et à l'exécution future de projets et programmes de la CNUCED. Le Groupe de travail sera aussi invité à examiner une proposition pour les activités du prochain plan d'évaluation et à présenter ses conclusions et recommandations au Conseil du commerce et du développement.

b) Évaluation externe du sous-programme 3 de la CNUCED : Commerce international

8. À sa soixante et onzième session, le Conseil du commerce et du développement a pris note des conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-huitième session, reproduites dans le document [TD/B/WP/265](#), et les a fait siennes. Dans ses conclusions concertées, le Groupe de travail a notamment prié le secrétariat de la CNUCED de faire réaliser une évaluation externe du sous-programme relatif au commerce international, afin de l'examiner à sa soixante et onzième session, dans le cadre de l'examen d'une évaluation externe annuelle d'un programme de la CNUCED prévu à l'ordre du jour. Le rapport d'évaluation sera établi par une équipe indépendante, qui présentera ses constatations, conclusions et recommandations au Groupe de travail pour qu'il l'examine.

c) Suite donnée aux évaluations :**Application des recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED : Investissement et entreprises**

9. À sa soixante-huitième session, le Groupe de travail a examiné l'évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED : Investissement et entreprises. Le rapport d'évaluation et les observations du secrétariat ont servi de point de départ à l'examen mené par les États membres. À la fin de la session du Groupe de travail, les États membres ont pris note des constatations qui avaient été faites, selon lesquelles les activités du secrétariat étaient très pertinentes, avaient des effets marquants, étaient appelées à durer et étaient mises en œuvre de manière efficace et efficiente, ainsi que des observations du secrétariat. Le secrétariat fera un exposé sur les mesures qu'il aura prises pour renforcer le sous-programme, suite aux discussions menées par le Groupe de travail.

Documentation

TD/B/WP/273	Évaluation des activités de la CNUCED : aperçu général
TD/B/WP/274	Évaluation externe du sous-programme 3 de la CNUCED : Commerce international.
TD/B/WP/264	Évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED : Investissement et entreprises
TD/B/WP(71)/CRP.1	Management response to the external evaluation of UNCTAD subprogramme 3 : International trade

Documentation

TD/B/WP(71)/CRP.2	External evaluation of UNCTAD subprogramme 3 : International trade – Supporting materials
TD/B/WP(68)/CRP.3	Management response to the external evaluation of UNCTAD subprogramme 2 : Investment and enterprise

Point 5

Ordre du jour provisoire de la soixante-douzième session du Groupe de travail

10. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

Point 6

Questions diverses

Point 7

**Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce
et du développement**

11. Le rapport sur la soixante et onzième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.
